

Déclaration liminaire présentée au CA du lycée le 2018

Les élus enseignants dénoncent les projets de réforme du bac et du lycée, ainsi que la réforme de l'accès à l'université. Ces projets et réformes sont élaborés non pas en partant des besoins des élèves et des propositions des professionnels de terrain, mais en fonction d'un cadrage horaire minimaliste, de limitations de places ou d'options, et sont des injonctions imposées « par le haut ». Elles ne visent donc pas à améliorer la situation des agents et des usagers du Service Public d'Éducation mais bien à réaliser des économies afin que le gouvernement puisse financer une politique en faveur des catégories les plus privilégiées.

L'introduction de la sélection à l'entrée de l'université, par le biais des attendus et de l'insuffisance des capacités d'accueil, montre bien le refus d'investir dans les postes d'enseignants et dans les places nécessaires au bon fonctionnement de l'enseignement supérieur. Cette réforme signe la fin de la démocratisation de l'accès à l'université ainsi que la fin du baccalauréat comme premier grade universitaire.

La réforme du bac, par la baisse du nombre d'épreuves nationales, terminales et anonymes et par la hausse du contrôle local, va dynamiter la valeur du bac, va accentuer les inégalités sociales et territoriales.

La réforme du lycée, « le lycée à la carte », a pour objectif, entre autres, de diminuer le nombre d'heures de cours afin de supprimer de nombreux postes d'enseignants, suppressions déjà commencées avec la baisse de 20 % des postes aux concours 2018.

C'est un enseignement au rabais qui serait proposé à la jeunesse, par ailleurs, ce lycée à la carte augmenterait les inégalités sociales entre « les initiés » qui choisiront les bons parcours et les autres, ainsi que les inégalités territoriales (tous les lycées ne pourront pas présenter la même offre) !